

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AOUT 2008**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27.06.2008
3. Communications diverses
4. Droits de préemption
5. Acceptation du fonds de concours de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
6. Vote de crédits
7. Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
8. Fixation du loyer de l'ancien logement de service de la Poste
9. Demande de subvention
10. Journée porte ouverte
11. Lotissement Heiligenhauesel
12. Indemnité du Trésorier
13. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers sauf Messieurs Claude FESSMANN qui a donné procuration à Madame Michèle HEUSSNER et Rolph RIEDINGER qui a donné procuration à Monsieur Yves OHLMANN, absents excusés.

1. OUVERTURE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27.06.2008

Le procès verbal de la séance du 27 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

a) Communications du Maire

-Réunions

- 30.06.2008 Réunion avec la DDE relative à la micro zone d'activités
- 30.06.2008 Réunion de la commission développement de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 01.07.2008 Réunion avec le Conseil Général à Haguenau
- 02.07.2008 Réunion avec le Conseil Général à l'Hôtel du Département
- 07.07.2008 Réunion avec le Crédit Immobilier relative au lotissement Heiligenhauesel
- 07.07.2008 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 07.07.2008 Réunion avec le Conseil Général à Haguenau
- 08.07.2008 Journée archivage à la mairie
- 09.07.2008 Réunion avec la DDA relative aux inondations
- 10.07.2008 Réunion avec la société BATIGERE
- 13.07.2008 Célébration de la fête nationale
- 17.07.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

19.07.2008 Accueil d'une délégation ukrainienne à la mairie
 28.07.2008. Journée de nettoyage suite à un orage
 04.08.2008 Réunion avec le Crédit Immobilier
 10.08.2008 Ouverture officielle du messti 2008
 19.08.2008 Réunion avec le SDIS relative au dépôt incendie
 19.08.2008 Réunion avec la DDA et la société EUROVIA relative aux travaux d'assainissement de la micro zone d'activités
 20.08.2008 Réunion avec Monsieur DELATRE de La Poste
 21.08.2008 Réunion à l'ANPE relative au dossier CAE
 25.08.2008 Réunion de la commission d'urbanisme
 28.08.2008 Réunion de la commission de sécurité à la Préfecture
 29.08.2008 Réunion à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn relative à l'assainissement

Le Maire informe le conseil municipal de la nomination de Mademoiselle JOACHIM Elsa en qualité d'ATSEM 1^{ère} classe non titulaire avec effet du 1^{er} septembre 2008. Mademoiselle JOACHIM bénéficie d'un contrat d'aide à l'embauche convenu entre la commune de Geudertheim et l'Etat.

Il rend également compte des travaux de déboisement réalisés du pont de la Zorn au Waldeck par l'entreprise CONRAD de Geudertheim dans le cadre des travaux d'assainissement de la zone d'activités réalisés par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn. Cinq lots de déchets de coupe d'environ 5 m³ chacun, issus de ce défrichement seront mis en vente. Une publication à cet effet paraîtra dans la prochaine édition du GIM.

Le Maire félicite Monsieur Jérémy OHLMANN pour son action lors de la brocante du messti qui lui a permis de récolter une somme de 101 Euros au profit de la caisse de la coopérative scolaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat saisonnier de Monsieur Cyril MISCHLER prend fin le 31 août 2008 et que l'agent a donné entière satisfaction.

- Permis de construire

Syndicat des copropriétaires 16, rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM	2 maisons individuelles accolées au 16, rue du Moulin	accordé le 11.07.2008
SCHNEIDER Philippe et Audrey 16, rue de Douillac 67610 LA WANTZENAU	1 maison individuelle lieu-dit Ruheplatz	accordé le 28.07.2008
WENGLER Christian 2, rue des Frères Lumière 67170 BRUMATH	1 maison individuelle Rue de la Paix	accordé le 31.07.2008
NEVEU Jean-Luc 3, rue des Pruniers 67170 GEUDERTHEIM	1 garage 3, rue des Pruniers	accordé le 06.08.2008

b) Communications de Madame Michèle HEUSSNER, Adjointe au Maire

04.07.2008 Réunion de la commission d'information
 07.07.2008 Réunion relative au schéma directeur des transports et déplacements
 08.07.2008 Journée archivage à la mairie
 13.07.2008 Célébration de la fête nationale
 09.08.2008 Vernissage de l'exposition artistique à la salle des mariages
 11.08.2008 Réunion de la commission d'information
 18.08.2008 Réunion de la commission d'information
 19.08.2008 Réunion de la municipalité
 22.08.2008 Réunion de la commission d'information
 25.08.2008 Réunion de la commission d'urbanisme
 27.08.2008 Réunion de la commission d'information de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Madame Michèle HEUSSNER rend compte aux conseillers municipaux de l'évolution des travaux pour la création du site internet de la commune de Geudertheim et informe le conseil municipal de l'inscription d'une dizaine d'enfants au périscolaire qui ouvrira ses portes à la rentrée scolaire.

c) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

28.06.2008 Réunion de la commission forêt
01.07.2008 Réunion avec Monsieur PROST de la société ELIS
07.07.2008 Réunion relative au schéma directeur des transports et déplacements
08.07.2008 Journée d'archivage à la mairie
10.07.2008 Réunion de préparation de la célébration de la fête nationale
13.07.2008 Célébration de la fête nationale
08.08.2008 Réunion relative à l'école municipale de musique
09.08.2008 Vernissage de l'exposition artistique à la salle des mariages
25.08.2008 Réunion de la commission des bâtiments
25.08.2008 Réunion de la commission d'urbanisme
27.08.2008 Réunion de la commission des bâtiments
27.08.2008 Réunion relative à la journée portes ouvertes de la maison de la culture
27.08.2008 Réunion de la commission sportive et culturelle

d) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

02.07.2008 Réunion de chantier travaux de voirie Coteau du soleil
07.07.2008 Réunion relative au lotissement Heiligenhauesel
07.07.2008 Réunion relative au schéma directeur des transports et déplacements
08.07.2008 Journée d'archivage à la mairie
08.07.2008 Accueil du jury du concours des villes et villages fleuris
13.07.2008 Célébration de la fête nationale
16.07.2008 Réunion de chantier travaux voirie Coteau du Soleil
18.07.2008 Réunion de la commission d'aménagement et de fleurissement
23.07.2008 Réunion de chantier travaux de voirie Coteau du soleil
25.08.2008 Réunion de la commission d'urbanisme

e) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

23.06.2008 Entrevue en forêt avec Monsieur HIMBER
28.06.2008 Sortie en forêt avec la commission forêt et le conseil municipal
30.06.2008 Entretien avec Monsieur SCHNEPP (déchetage)
22.07.2008 95^{ème} anniversaire de Madame MUHL Louise
27.07.2008 Etat des lieux du cimetière communal

f) Communications de Madame Marianne PETER, Ajointe au Maire

22.07.2008 95^{ème} anniversaire de Madame MUHL Louise
19.08.2008 Réunion de la municipalité

g) Communications de Monsieur Georges KREYENBIHLER, Conseiller Municipal

Monsieur KREYENBIHLER informe le conseil que des travaux d'amélioration à l'école primaire et à l'école maternelle seront réalisés durant les vacances de la Toussaint (mise en place de robinets thermostatiques et isolation des combles.

Il invite l'ensemble du conseil à participer à la matinée de nettoyage des combles de l'école élémentaire le samedi 20 septembre 2008.

h) Communications de Monsieur Christian LORENTZ, Conseiller Municipal

Monsieur LORENTZ informe les conseillers que les travaux d'aménagement du local du corps des sapeurs pompiers vont démarrer courant septembre.

4. DROIT DE PREEMPTION

Néant

5. ACCEPTATION DU FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'approuver le fonds de concours de 28 026,70 € attribué par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn à la Commune de Geudertheim pour la rénovation et l'extension du club-house du stade de la forêt, afin de permettre le versement de ce fonds de concours par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn à la Commune de Geudertheim.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le fonds de concours de 28.026,70 € attribué par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn à la Commune de Geudertheim.

6. VOTE DE CREDITS

Le Maire propose au conseil municipal de voter les crédits d'investissement suivants pour l'exercice 2008 :

Art. 202 Frais d'étude, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	+ 5 207 €
- <u>Programme 139 – ECOLE PRIMAIRE</u> Réfection du chauffage – Isolation des combles Art. 21312 Bâtiments scolaires	+ 6 000 €
- <u>Programme 124 – TRAVAUX BATIMENTS DIVERS</u> Réfection et extension du dépôt d'incendie Art. 21318 Autres bâtiments publics	+ 5 000 €
- <u>Programme 148 - Abri-bus</u> Construction d'un abri-bus devant l'école primaire Art. 21318 Autres bâtiments publics	+ 5 000 €
- <u>Programme 113 – Matériel Mairie</u> Acquisition de matériel informatique Art. 2183 Matériel de bureau et Matériel informatique	+ 4 630 €

Ces crédits d'un montant total de 25 837 € sont financés par les recettes d'investissement comptabilisées à l'article 1323 – Subvention du Département – pour un montant de 25 837 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les crédits tels que présentés par le Maire.

7. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe afin de permettre la promotion d'un adjoint technique 1^{ère} classe dont le dossier de promotion est actuellement devant la commission administrative paritaire qui rendra sa décision au cours du 4^{ème} trimestre 2008.

Cette décision permettra la promotion de l'agent avec effet rétroactif à la date de la délibération portant création du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, l'avis de la commission administrative paritaire étant postérieur à la création du poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe tel que proposé par le Maire.

8. FIXATION DU LOYER DE L'ANCIEN LOGEMENT DE SERVICE DE LA POSTE

Suite à la résiliation par la Poste du bail du logement de l'ex chef d'établissement de la Poste de Geudertheim avec effet du 1^{er} octobre 2008, le Maire informe le conseil municipal que le logement sera mis à bail par la commune de Geudertheim au profit de Madame Suzanne SCHNEIDER à compter de cette même date. Il convient de déterminer le loyer mensuel de cette location que le Maire propose de fixer à 470 € par mois hors charge.

Mme HEUSSNER rappelle le manque de places de gardes auprès d'assistantes maternelles agréées dans la commune et relève que ce logement pourrait constituer la solution immobilière pour la mise à disposition d'un logement pour un groupement d'assistante maternelle. Elle demande en conséquence que le bail au profit de Mme SCHNEIDER soit limité à une durée d'un an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le loyer du logement de l'ex chef d'établissement de la Poste de Geudertheim à 470 € à compter du 1^{er} octobre 2008, loyer indexé sur l'indice moyen du coût de la construction valeur 2^{ème} trimestre 2008 et autorise le Maire à signer le bail à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes.

9. DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention émanant du Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Geudertheim pour la réfection du presbytère protestant. Cette subvention se monterait à 7 920 €. Une telle subvention peut être attribuée au Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Geudertheim conformément à l'article L. 2541-12 qui dans son 10^e dispose que le conseil municipal délibère sur l'allocation de subvention à des fins d'intérêt général et de bienfaisance et à l'article L. 2543-3 qui dans son 3^e précise qu'en cas d'insuffisance des revenus des fabriques, des conseils presbytéraux et des consistoires, justifiée par leurs comptes et budgets, les frais des cultes dont les ministres sont salariés par l'Etat sont inscrits au budget communal.

Le conseil municipal constate que la subvention demandée par le Conseil Presbytéral se monte à 20 % de l'investissement prévu et que les subventions jusqu'ici accordées par le conseil municipal pour des dépenses d'investissement se montaient à 10 % des sommes investies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions d'octroyer au Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Geudertheim une subvention exceptionnelle et unique de 7 920 € pour la réfection du presbytère. Des crédits suffisants sont prévus à l'article 6474 du budget 2008.

10. JOURNEE PORTES OUVERTES

Le Maire donne la parole à Monsieur Yves OHLMANN qui informe le conseil municipal de l'organisation d'une journée Portes Ouvertes le samedi 27 septembre à la Maison de la Culture à partir de 10 heures.

A 11 heures aura lieu une remise de distinctions à des personnes méritantes du monde associatif ainsi que de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à des membres du personnel communal et d'anciens membres du conseil municipal en présence de Monsieur François LOOS, Député, Monsieur Etienne WOLF, Conseiller Général, Maire de Brumath et Monsieur Claude KERN, Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, Maire de GRIES.

Une petite restauration sera assurée toute la journée et en soirée, un barbecue sera organisé.

Une invitation sera distribuée dans chaque boîte aux lettres avec la nouvelle édition du GIM.

Le conseil municipal prend acte de l'organisation d'une journée Portes Ouvertes le samedi 27 septembre 2008 à la Maison de la Culture.

11. LOTISSEMENT HEILIGENHAUESEL

Le Maire rappelle au conseil municipal l'évolution du dossier du lotissement Heiligenhauesel.

En 2002, le Crédit Immobilier commence à démarcher les propriétaires fonciers pour l'acquisition des terrains nécessaires à la création d'un lotissement dans la zone IAU1. La Commune saisit alors la

Communauté de Communes de la Basse-Zorn, compétente en matière de lotissement, pour la réalisation d'un lotissement intercommunal sur cette même zone. En 2004 le Crédit Immobilier se retire afin de permettre à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn d'entreprendre le lotissement intercommunal. Mais depuis, le projet de lotissement n'a plus bougé.

En avril 2008, le Maire a repris contact avec le Crédit Immobilier pour qu'il reprenne le dossier du lotissement et qu'il entreprenne l'acquisition des terrains afin d'assurer la maîtrise foncière. Le lotissement, dont le maître d'ouvrage sera la SACICAP ALSACE « PROCIVIS ALSACE » ne se réalisera pas en une seule tranche mais en plusieurs. Au cours du 4^{ème} trimestre 2008, la commission d'urbanisme sera appelée à un travail conséquent.

Madame Michèle HEUSSNER rappelle également que Monsieur LIPS du Crédit Immobilier s'est engagé à prendre en compte la création d'une aire de jeu dans le lotissement, à laisser à la Commune la charge de l'établissement du règlement de lotissement ainsi que le choix de l'urbaniste.

Le Maire indique au conseil municipal que le permis de lotir pourra être déposé fin 2008, que les travaux de voirie pourront débuter en août 2009 et que la vente des lots pourra intervenir fin 2009. Il demande au conseil municipal d'approuver le projet de lotissement Heiligenhauesel tel que présenté ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de lotissement Heiligenhauesel.

12. INDEMNITE DU TRESORIER

Le Maire propose au conseil municipal d'octroyer à Monsieur Rémy WITTMANN, Trésorier Principal de Brumath, l'indemnité de conseil au taux maximal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

13. DIVERS

- Déchetterie :

Monsieur Noël ROTH pose la question du gestionnaire de la déchetterie de Geudertheim. Le Maire lui répond que la gestion de la déchetterie est de la compétence de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

- Tour cycliste UCVN :

Monsieur Patrick LUTZ informe le conseil municipal que Monsieur SCHALCK de l'UCVN serait prêt à organiser un tour cycliste de 140 km autour de Geudertheim le 24.5.2009. Pour ce faire, il demande la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente. Certains conseillers soulignent que la petite restauration et les buvettes devraient rester dans le giron du comité des fêtes de Geudertheim. Monsieur Patrick LUTZ est chargé de poursuivre les négociations dans ce sens.

- Maison forestière :

Le Maire informe le conseil municipal de l'évolution du dossier de la maison forestière et du dépôt du permis de construire par la fédération des chasseurs. Les travaux du « Schiesskino » pourraient débuter courant mars 2008.

- Prochaine séance :

26 septembre 2008

Le Maire :

Les Conseillers :